

TY POULANCRE

2 Poulancre d'en Bas, 22320 Saint-Mayeux, France

Tél. : 07 45 07 80 36 – E-mail : contact@breton-gites.com – Site : www.typoulancre.fr

Andrea Twelves, entrepreneur individuel – SIRET 751 895 327 00029 – TVA non applicable, article 293 B du CGI

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Location saisonnière de meublés de tourisme – Gîtes Noisette, Chêne et Néflier

Définitions

« le Bien » désigne le ou les gîtes situés au 2 Poulancre d'en Bas, 22320 Saint-Mayeux, identifiés sur le formulaire de réservation. « le Propriétaire » désigne Andrea Twelves, exploitant les gîtes Ty Poulancre sous le SIRET ci-dessus. « le Client » désigne la personne majeure responsable du groupe dont le nom figure sur le formulaire de réservation. « la Confirmation » désigne l'e-mail de confirmation adressé par le Propriétaire au Client, qui récapitule le gîte, les dates, le prix, le dépôt de garantie, la taxe de séjour et les éventuels frais optionnels applicables au séjour.

1. Objet

Le Bien est proposé à la location saisonnière par le Propriétaire au Client, pour un usage exclusif d'habitation temporaire de vacances. Les présentes conditions générales, le formulaire de réservation et la Confirmation forment ensemble le contrat de location. En cas de contradiction, la Confirmation prévaut sur le formulaire, lequel prévaut sur les présentes conditions.

2. Réservation et acompte

Pour réserver le Bien, le Client complète et signe le formulaire de réservation et le retourne au Propriétaire accompagné d'un acompte de 10 % du prix du séjour. Après réception du formulaire et de l'acompte, le Propriétaire adresse la Confirmation par e-mail ; celle-ci constitue l'acceptation ferme de la réservation et est fournie sur support durable conformément à l'article L.221-13 du Code de la consommation.

Il est expressément convenu que la somme versée à la réservation est un acompte au sens de l'article L.214-1 du Code de la consommation, et non des arrhes : elle engage définitivement les deux parties et n'est pas remboursable en cas d'annulation par le Client, sauf dans les conditions prévues à l'article 5.

3. Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation de quatorze jours ne s'applique pas aux prestations d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée. Le Client ne dispose donc d'aucun droit de rétractation après réception de la Confirmation.

4. Prix, taxe de séjour et paiement du solde

Le prix du séjour est indiqué toutes taxes comprises dans la Confirmation. Le Propriétaire n'est pas assujéti à la TVA (article 293 B du CGI).

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune, s'ajoute au prix du séjour. Son montant, calculé selon le tarif communal en vigueur par personne et par nuit, est indiqué dans la Confirmation et réglé avec le solde ou sur place.

Les frais optionnels (animaux, linge ou équipements supplémentaires, arrivée ou départ hors horaires) sont indiqués sur le formulaire de réservation et dans la Confirmation.

Le solde du prix du séjour est exigible au plus tard huit semaines avant la date d'arrivée. Pour une réservation effectuée moins de huit semaines avant l'arrivée, la totalité du prix est due à la réservation. À défaut de paiement du solde à la date prévue, et après rappel resté sans effet pendant sept jours, le Propriétaire peut notifier par écrit l'annulation de la réservation ; l'article 5 s'applique alors.

5. Annulation

Annulation par le Client. Toute annulation doit être notifiée par écrit (e-mail ou courrier). Les sommes dues au Propriétaire sont les suivantes, calculées à la date de réception de la notification : plus de huit semaines avant l'arrivée, l'acompte ; entre huit et quatre semaines avant l'arrivée, 50 % du prix du séjour ; moins de quatre semaines avant l'arrivée, ou en cas de non-présentation, 100 % du prix du séjour. Si le Propriétaire parvient à relouer le Bien pour tout ou partie de la période, les sommes retenues sont réduites à due proportion, déduction faite des frais directement engagés.

Annulation par le Propriétaire. Si le Propriétaire est contraint d'annuler la réservation, il en informe le Client sans délai et lui rembourse l'intégralité des sommes versées dans les quatorze jours, sans préjudice des droits que le Client tient de la loi.

Le Client est invité à souscrire une assurance annulation (voir article 6), les motifs personnels d'annulation ne donnant lieu à aucun remboursement au-delà de ce qui précède.

6. Assurances

Le Client doit être couvert, pendant toute la durée du séjour, par une assurance responsabilité civile valide couvrant le Client et son groupe, y compris pour tout dommage accidentel causé au Bien, à son contenu ou à des tiers (garantie « villégiature » ou équivalent), ainsi que, de préférence, par une assurance voyage incluant une garantie annulation. Ces couvertures ne sont pas fournies par l'assurance du Propriétaire. Le Client fournit, sur demande, une attestation de sa couverture et demeure responsable de toute perte ou de tout dommage causé par lui-même ou son groupe, quelle que soit l'étendue de sa couverture d'assurance.

7. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie, dont le montant propre à chaque gîte est indiqué sur le formulaire de réservation et dans la Confirmation, est versé avant l'arrivée. Il garantit les dommages causés au Bien ou à son contenu, les frais de nettoyage excédant le nettoyage normal de fin de séjour, les objets manquants et les sommes restant dues au titre du séjour.

Le Propriétaire restitue le dépôt de garantie dans un délai de sept jours suivant la fin du séjour, déduction faite, le cas échéant, des sommes justifiées par un état des lieux ou un inventaire contradictoire, par des photographies ou par des devis ou factures, qui sont communiqués au Client. Si le coût des dommages excède le dépôt de garantie, le Client demeure redevable de la différence.

8. Dépenses en cours de séjour

Toute dépense facturable survenant pendant le séjour est réglée sur place avec le Propriétaire avant le départ.

9. Horaires d'arrivée et de départ - occupation au-delà du terme

Le séjour débute à 16 h le jour d'arrivée et se termine à 10 h le jour de départ. Le Propriétaire n'est pas tenu de mettre le Bien à disposition avant l'heure indiquée et le Client n'est pas autorisé à rester dans les lieux après l'heure indiquée. Ces horaires peuvent être modifiés d'un commun accord écrit ; une arrivée anticipée ou un départ tardif convenus peuvent donner lieu à des frais supplémentaires indiqués dans la Confirmation.

Toute occupation du Bien au-delà de l'heure de départ sans l'accord écrit préalable du Propriétaire constitue une occupation sans droit ni titre. Dans ce cas, le Client s'engage à verser au Propriétaire, à titre de clause pénale, une indemnité d'occupation égale à 200 % du tarif nocturne standard du gîte publié à cette date, par jour ou fraction de jour de maintien dans les lieux, sans préjudice des dommages et intérêts complémentaires (notamment les frais d'annulation ou de report de réservations ultérieures et les frais de recouvrement raisonnablement engagés). Le Propriétaire se réserve le droit d'engager toute voie de droit disponible, y compris en référé.

10. Capacité

Le nombre de personnes séjournant dans le Bien ne peut excéder la capacité indiquée pour le gîte, enfants et bébés compris. Le Propriétaire peut refuser l'accès aux personnes excédant la capacité déclarée, ou résilier le contrat sans remboursement en cas de dépassement constaté.

11. Entretien du Bien

Le Client prend toutes les précautions raisonnables et nécessaires concernant le Bien, son mobilier, ses tableaux, ses équipements et son contenu, et les restitue dans le même état d'entretien, de propreté et d'ordre qu'au début du séjour, sous réserve de l'usure normale.

12. Nettoyage de fin de séjour

Si le Bien est restitué dans un état nécessitant un nettoyage excédant le nettoyage normal de fin de séjour, le Propriétaire peut facturer les heures de nettoyage supplémentaires au tarif horaire indiqué dans la Confirmation, sur justificatif (photographies et décompte des heures), y compris par prélèvement sur le dépôt de garantie. Si ces frais excèdent le dépôt de garantie, le Client règle la différence.

13. Signalement des défauts

Le Client signale sans délai au Propriétaire tout défaut du Bien ou toute panne d'équipement, d'installation ou d'appareil dans le Bien ou le jardin, afin que les réparations ou remplacements nécessaires soient effectués dans les meilleurs délais. Aucune réclamation relative à un défaut non signalé pendant le séjour ne pourra être prise en compte après le départ.

14. Responsabilité

Le Propriétaire n'est pas responsable des dommages résultant : d'un cas de force majeure ; d'une interruption temporaire des services publics (eau, électricité, télécommunications, internet et wifi) ou d'une panne d'équipement non imputable à sa faute et réparée dans un délai raisonnable ; des conditions météorologiques ; du fait de tiers étrangers au contrat ; ou du fait du Client ou de son groupe, y compris l'utilisation des équipements mis à disposition (barbecue, jeux, vélos, etc.) contrairement aux consignes du livret d'accueil.

Le Client est responsable de l'usage qu'il fait de la connexion internet mise à disposition, conformément aux conditions d'utilisation du wifi figurant dans le livret d'accueil.

Les véhicules, remorques et leur contenu, ainsi que les effets personnels du Client et de son groupe, demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Si le Bien est détruit ou substantiellement endommagé avant le début du séjour, le Propriétaire en informe le Client sans délai et lui rembourse l'intégralité des sommes versées dans les sept jours suivant la notification.

Aucune disposition des présentes n'a pour objet ni pour effet d'exclure ou de limiter la responsabilité du Propriétaire en cas de dol, de faute lourde, de dommage corporel, ou de manquement à ses obligations essentielles, ni les droits que le Client tient des dispositions d'ordre public du Code de la consommation.

15. Sécurité - interdiction de fumer

Le Client est responsable de la sécurité de tous les membres de son groupe à tout moment. Il prend connaissance, dès l'arrivée, du livret d'accueil du gîte, qui contient des consignes de sécurité importantes. Il est interdit de fumer et de vapoter dans les hébergements à tout moment.

16. Étang

Il n'y a pas de piscine sur le Bien. Un étang non clôturé est présent sur le terrain. La baignade dans l'étang est interdite. Tout mineur doit être surveillé en permanence par un adulte responsable lorsqu'il se trouve à proximité de l'étang.

17. Invités

Le Client loue le Bien pour le nombre de personnes indiqué sur le formulaire de réservation. Aucun invité du Client n'est admis sur le Bien sans l'accord écrit préalable du Propriétaire. Les invités autorisés sont limités aux espaces privatifs du gîte concerné et ne peuvent utiliser les espaces communs. Tout invité trouvé dans les espaces communs sans autorisation sera facturé au Client 100 € par personne et par jour.

18. Animaux

Les animaux ne sont admis qu'avec l'accord du Propriétaire donné au moment de la réservation ; un dépôt de garantie distinct et, le cas échéant, un supplément, dont les montants sont indiqués dans la Confirmation, sont exigés. Les animaux ne sont pas autorisés sur le mobilier ni dans les chambres, et ne peuvent être laissés sans surveillance dans le Bien. Nos chenils peuvent être utilisés sur demande, sans frais supplémentaires. Le Client répond du comportement de tout animal accompagnant le groupe ; si un animal cause une nuisance à d'autres clients, le Propriétaire peut demander qu'il soit placé dans un chenil local pour la durée du séjour, aux frais du Client.

19. Équipement bébé

Un lit bébé et une chaise haute sont disponibles sans frais supplémentaires sur demande dans le formulaire de réservation. Des barrières d'escalier sont fournies si le groupe comprend des enfants de moins de trois ans. Le Client assume l'entière responsabilité de l'usage de cet équipement.

20. Linge

Couettes, oreillers, housses, draps et taies sont fournis pour le nombre de personnes indiqué. Les personnes allergiques sont invitées à signaler leurs besoins avant l'arrivée ; le Propriétaire s'efforcera d'y répondre. Serviettes de bain, de toilette et de cuisine sont fournies ; les serviettes de plage ne le sont pas. Un changement complet de linge est assuré pour les séjours de plus d'une semaine.

21. Activités illégales et comportement

Si le Client ou un membre de son groupe se livre à une activité illégale pendant le séjour (par exemple consommation de stupéfiants) ou cause des nuisances graves ou répétées aux autres clients ou au voisinage, le Propriétaire peut résilier immédiatement le contrat pour l'ensemble du groupe, sans remboursement, et exiger que le groupe quitte les lieux sans délai.

22. Stationnement et véhicules électriques

Un parking est disponible sur le côté de la propriété. Les véhicules y sont stationnés aux risques de leur propriétaire. Merci de stationner en tenant compte des autres clients et de limiter le bruit en cas de départ matinal ou de retour tardif.

La recharge de véhicules électriques n'est pas incluse et n'est pas autorisée aux gîtes, l'installation électrique n'étant pas conçue à cet effet ; toute tentative de recharge peut endommager le véhicule et l'installation, et engage la responsabilité du Client. La borne de recharge la plus proche se trouve près de l'Intermarché de Mûr-de-Bretagne.

23. Pièce d'identité

Le Client présente une pièce d'identité en cours de validité à l'arrivée. Les clients de nationalité étrangère complètent la fiche individuelle de police prévue par l'article R.611-42 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, conservée six mois puis détruite.

24. Données personnelles

Les données personnelles recueillies lors de la réservation sont traitées par Andrea Twelves, responsable du traitement, pour la gestion de la réservation et du séjour, l'exécution des obligations légales et comptables, et, avec l'accord du Client, l'envoi d'informations sur les gîtes. Elles sont conservées pour la durée nécessaire à ces finalités (dix ans pour les pièces comptables). Le Client dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition, qu'il exerce à l'adresse contact@breton-gites.com, et peut saisir la CNIL. La politique de confidentialité complète figure sur www.typoulancre.fr.

25. Droit applicable et juridiction

Le présent contrat est régi par le droit français. Tout litige né de son exécution ou de son interprétation relève des juridictions françaises compétentes selon les règles de droit commun ; le Client consommateur peut saisir, à son choix, l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile ou la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat (article R.631-3 du Code de la consommation).

26. Médiation de la consommation

Conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, en cas de litige non résolu après réclamation écrite adressée au Propriétaire, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation. Le Propriétaire est affilié au Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C), 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, téléphone 01 89 47 00 14, site www.cm2c.net. La saisine du médiateur n'est possible qu'après une réclamation écrite adressée directement au Propriétaire, restée sans solution satisfaisante dans un délai de deux mois.

Acceptation

En signant le formulaire de réservation, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales, en avoir reçu un exemplaire et les accepter sans réserve, pour lui-même et pour l'ensemble des membres de son groupe.

Lu et approuvé, bon pour accord – Signature du Client : _____ Date : _____